

Site Patrimonial Remarquable – Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine



SOMMAIRE

- Pièce n°01 : Le Diagnostic
- Pièce n°02 : Le Rapport de Présentation
- Pièce n°03 : Le Règlement
- Pièce n°04 : Les Plans des Périmètres
- Pièce n°05 : Les Documents Administratifs

Projet arrêté le :	Enquête publique :	Approbation
17/10/2019	12/11/2019 au 13/12/2019	28/02/2020

Vu pour rester annexé à la
délibération du Conseil
Municipal du 28/02/2020
Sylvie VIRICEL,
Maire.

